

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la
séance du 27 juin 2012

Présidence de M. Pierre Marc Burnand

Conseillers présents : 76

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

après avoir pris connaissance et étudié :

- le rapport de la Municipalité sur la gestion 2011,
- le rapport général de Commission de gestion 2011,
- les rapports de chacune des sous-commissions à la gestion,
- les comptes 2011,

décide :

1. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion administrative de l'année 2011 ;
2. de remercier la Municipalité pour la bonne gestion des biens de notre commune ;
3. de remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont participé, avec les autorités, à l'entretien et au maintien de notre patrimoine ainsi qu'aux diverses tâches administratives ;
4. de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil, ainsi que ceux encore en suspens émis les années précédentes ;
5. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

Résultat de la votation : **Unanimité**

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2012.

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Pierre Marc Burnand

Jacqueline Botteron